

17 juin 2015 – Séance académique / Justice et politique de la Révolution à nos jours / La cour d'Appel de Chambéry, du passé au présent



La séance académique de juin 2015 s'est déroulée dans le cadre prestigieux de la salle des audiences solennelles de la cour d'appel de Chambéry, lieu de proclamation des résultats du référendum entérinant la réunion de la Savoie à la France, en 1860. L'invité d'honneur en était **M. Jean-Pierre Machelon**, professeur émérite de l'université Paris-Descartes, doyen honoraire de la faculté de droit, qui a prononcé une conférence intitulée « *Justice et politique de la Révolution à nos jours* ».

Fut broyée, en une brillante synthèse, l'évolution du statut du juge, « bouche de la loi » aux ordres du pouvoir révolutionnaire, rouage de l'Etat napoléonien et du pouvoir royal restauré de la première moitié du XIX^e siècle, puis composante de la gouvernance du Second Empire. Après l'épuration massive de la magistrature française pratiquée par la troisième république, au moment du retour du régime républicain, va naître et progressivement croître une organisation de l'institution judiciaire, propre à rendre effective son indépendance vis-à-vis de l'exécutif. Ce sera, en 1883, la naissance du Conseil Supérieur de la Magistrature, tout d'abord simple instance disciplinaire, avant de devenir maître d'œuvre de la carrière des membres de la magistrature du siège, celle du parquet demeurant jusqu'à une période très récente, aux mains du gouvernement.

Dans le prolongement du propos du professeur Machelon, **Maitre Olivier Fernex de Mongex**, membre correspondant de l'Académie a projeté le remarquable court métrage réalisé par lui en 2014 « *La cour d'appel de Chambéry, histoire, modernité et proximité* », mis en image par M. Jean-Michel Renault.

En clôture de cette séance académique, le président Jean-Olivier Viout a remis à **M. Jean-Yves Mc Kee**, premier président de la cour d'appel, au seuil de son départ à la retraite, une reproduction d'une aquarelle d'Edmond Brocard, en hommage de reconnaissance pour l'ouverture du palais de justice de Chambéry à plusieurs manifestations culturelles locales qui ont pu s'y dérouler durant son mandat.